

Le 8 mars, on veut l'égalité !

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales. Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus – avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.



#unjoursansnous



Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France et à travers la planète, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Car un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance féminine. Si elles s'arrêtent, tout s'arrête !

Crèches, écoles, hôpitaux, Ehpad, commerces et services... fermés. Dans chaque entreprise et administration, plus de secrétariat, plus de nettoyage... L'économie serait de fait totalement à l'arrêt.

Une répartition des tâches aux graves conséquences

Le temps des femmes est très différent de celui des hommes, c'est le premier facteur explicatif des inégalités professionnelles. Les femmes assument toujours l'essentiel des tâches ménagères (70 % des tâches domestiques et familiales), et 30 % d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel. Il ne faut plus que les femmes soient contraintes de sacrifier leur travail ou d'enchaîner les doubles journées !

Le manque de temps, la précarité, l'absence de réel service public du soin et du lien tout au long de la vie, engendrent des conséquences sur la vie professionnelle et privent les femmes d'un réel choix de carrière ou de temps de travail.

Un quart de salaire en moins

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et sous-payés et leur pénibilité est mal reconnue.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être payées au Smic. Elles sont donc les premières victimes des politiques gouvernementales de non-revalorisation du Smic. Et ces politiques sont soutenues par l'extrême droite qui, en plus de s'attaquer aux corps des femmes dans les pays où elle est au pouvoir, maintient les femmes dans la précarité et les assigne au foyer.

Des violences sexistes et sexuelles importantes au travail

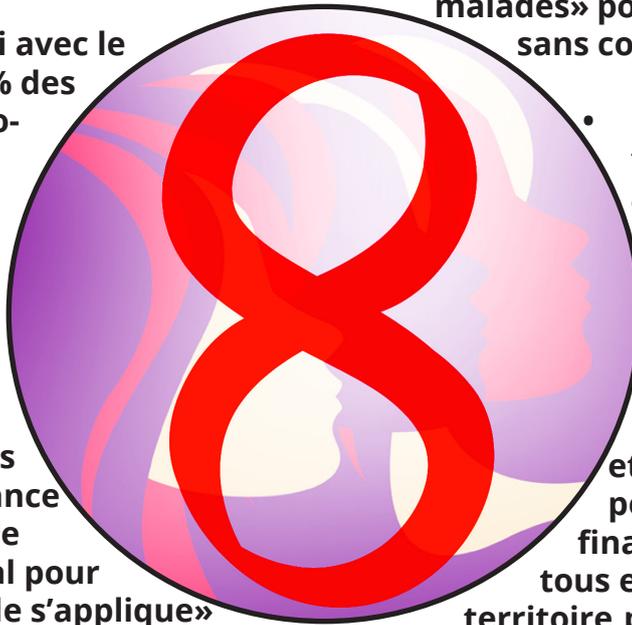


Une femme sur trois est victime de harcèlement sexuel au travail et 80 % d'entre elles y ont subi du sexisme. Ce phénomène social massif n'est pas une fatalité.

La nécessaire prise en compte des violences conjugales dans le droit et la santé au travail doit passer par son inscription dans le droit français, comme le prévoit la ratification de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail.

La CGT revendique

- La suppression des jours de carence pour toutes et tous
- La mise place de sanction pour toutes les entreprises et établissements dépourvus de plan de prévention des violences sexistes et sexuelles et de dispositif de signalement négocié avec les syndicats
- Un accès au soin garanti avec le remboursement à 100 % des consultations en psychotraumatologie pour les victimes de violences sexuelles et sexistes
- La baisse de la durée de travail à 32 h et le droit à retraite à 60 ans pour toutes et tous
- Une meilleure rémunération et partage plus équilibré du congé parental
- La création des congés «enfants malades» pour l'ensemble des salariés sans conséquence salariale



- La revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine pour qu'enfin le principe « un salaire égal pour un travail de valeur égale s'applique»
- La création d'un authentique service public tout au long de la vie qui engloberait les divers modèles existants, à la fois individuels et collectifs
- Un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance accessible financièrement à toutes et tous et renforcé sur tout le territoire pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales
- La fin des temps partiels subis
- La fin des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes
- La fin de la discrimination salariale sur la carrière pour de réels déroulements de carrière



- Le droit des femmes à travailler pour être autonomes et indépendantes dans leurs choix de vie
- La mixité des filières de formations et des métiers
- La mise en place de mesures pour lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme à l'école, sur les lieux de travail et dans les médias



Pour gagner l'égalité
Vendredi 8 mars - Rassemblement à 15 h
Place Charles III à Nancy